

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat  
**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social  
**Band:** 25 (1953)  
**Heft:** 6

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# habitation

## ÉDITION

Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg 28, Lausanne.

## COMITÉ DE PATRONAGE

### LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte;  
M. A. Stalder, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale;  
Virieux, architecte cantonal.

### GENÈVE

E. Fatio, architecte;  
A. Guyonnet, architecte;  
Dr A. Montandon;  
E. Martin, architecte.

### NEUCHÂTEL

F. Decker, architecte.

## RÉDACTION

Pierre Jacquet, architecte.  
Secrétariat de rédaction:  
8, rue Gautier, Genève. Tél. 2 94 05.

## COMITÉ DE RÉDACTION

Président: M. A. Maret.  
Membres: MM. G. Borel, F. Gilliard,  
A. Hœchel, A. Jaquet,  
J.-P. Vouga.

## ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Avenue de Tivoli 2, Lausanne.  
Chèques post. II. 6622. Tél. (021) 22 60 43

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent « Habitation »

- U. S. A. L. Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement;
- F. A. S. Section romande de la Fédération des architectes suisses;
- S. C. H. Société coopérative d'habitation, Lausanne;
- S. C. H. Société coopérative d'habitation, Genève;
- S. A. L. Société pour l'amélioration du logement, Genève;
- S. D. T. Société des dessinateurs et des techniciens du canton de Vaud, Lausanne;

FAMILIA, Société coopérative d'habitation;

SYNTEC, Syndicat général des employés techniques, Genève;

F. O. M. H. A. B. Coopérative d'habitation Genève.

## ABONNEMENT

Suisse: Fr. 6.— par an. Etranger: Fr. 8.60  
Prix du numéro (Suisse): 60 ct.  
Chèques postaux II. 6622

## UN TEXTE

*L'architecte devra donner satisfaction au programme, grâce à tous les matériaux dont il dispose et qu'il soumettra aux conditions permanentes qui conféreront à son œuvre la durée, qui la rattacheront au passé: satisfaire au passager par le permanent. Il ne devra pas s'attacher à la nouveauté; comme l'a dit Gide: «Ce qui paraîtra bientôt le plus vieux, c'est ce qui d'abord aura paru le plus moderne; chaque complaisance, chaque affectation est la promesse d'une ride.»*

*Qu'on ne nous dise pas que l'édifice qui a cessé de plaire sera démoli demain: l'édifice doit durer, il doit créer du passé, le passé qui allonge la vie. L'architecte qui, sans trahir les conditions modernes d'un programme, ni l'emploi des matériaux contemporains, aurait produit une œuvre qui semblerait avoir toujours existé, qui en un mot serait banale, oui, celui-là pourrait se tenir pour satisfait.*

Auguste PERRET

## SOMMAIRE:

L'activité dans la branche du bâtiment en 1952 . . . . .	9
Le logement, facteur économique de stabilité de la famille . . . . .	12
La construction d'habitations en Europe . . . . .	16
Rapport du comité . . . . .	18
Les réalisations de Le Corbusier aux Indes . . . . .	19
Renseignements commerciaux . . . . .	21
Informations . . . . .	23